N° 95-640-X au catalogue

L'Alberta a déclaré le plus grand nombre de bovins au pays et la deuxième plus grande superficie agricole totale

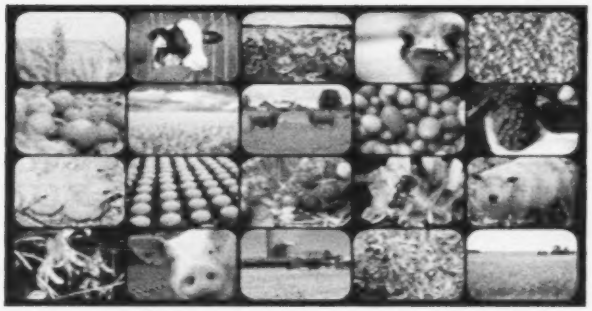

Date de diffusion : le 10 mai 2017

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

L'Alberta a déclaré le plus grand nombre de bovins au pays et la deuxième plus grande superficie agricole totale

Pour la première fois depuis le Recensement de 2001, l'Alberta a déclaré une croissance du cheptel bovin, malgré une décroissance du nombre de fermes déclarant des bovins.

Avec plus de deux cinquièmes du total national, le plus grand cheptel de bovins au Canada en 2016 se trouvait en Alberta. De plus, à l'échelle nationale, l'Alberta détenait deux cinquièmes du stock de bovins reproducteurs et près de trois cinquièmes du stock de bovins de boucherie.

Bien que le nombre d'exploitations ait décliné depuis cinq ans, l'Alberta a continué d'avoir le deuxième plus grand nombre d'exploitations au Canada après l'Ontario.

Graphique 1
Distribution provinciale des bovins et des veaux, 2016

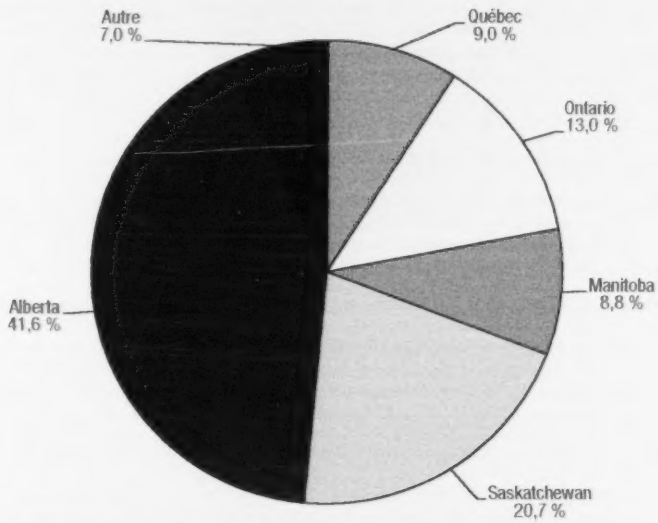

Note : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
Source : Tableau CANSIM 004-0221.

L'Alberta s'est classée deuxième au pays pour la superficie agricole totale et pour les terres ensemencées de grandes cultures. Le canola est demeuré en tête des grandes cultures selon la superficie en 2016, connaissant une croissance mineure depuis 2011, tandis que la superficie du blé de printemps et de l'orge a diminué.

La superficie ensemencée de maïs sucré a diminué de plus d'un tiers depuis 2011, tandis que la superficie consacrée à la production de fleurs et de légumes de serre a augmenté de près d'un dixième.

Un peu moins de la moitié des exploitants agricoles en Alberta ont déclaré avoir un emploi hors ferme en 2015, la deuxième plus grande proportion au pays après la Colombie-Britannique.

Le secteur agricole primaire représentait 1,5 % du produit intérieur brut provincial (PIB agricole) en 2013. Ce pourcentage passe à 4,0 % lorsqu'on tient compte des fournisseurs d'intrants et de services agricoles, des producteurs primaires, des transformateurs de boissons et d'aliments ainsi que des industries des détaillants et grossistes alimentaires (Statistique Canada. 2013. Tableau spécial, basé sur le produit intérieur brut 2013 par industrie – provincial et territorial).

Les exploitations agricoles en Alberta ont employé 33 498 personnes en 2015.

Diminution du nombre d'exploitations agricoles en Alberta

Dans le cadre du Recensement de l'agriculture de 2016, on a dénombré 40 638 fermes de recensement en Alberta, ce qui représente une baisse de 6,0 % par rapport à 2011 et un recul similaire à celui de 5,9 % observé à l'échelle nationale. Toutefois, l'Alberta est demeurée au deuxième rang en importance quant au nombre d'exploitations agricoles au pays, après l'Ontario.

Graphique 2
Nombre total d'exploitations agricoles, Alberta, 1921 à 2016

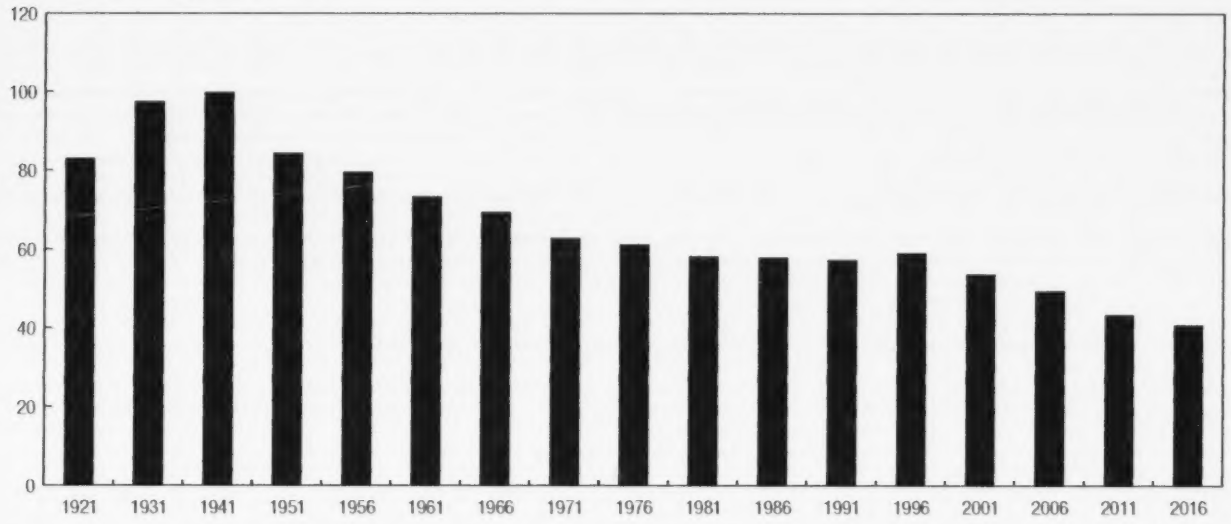

Sources : Tableaux CANSIM 004-0002 et 004-0204.

L'Alberta est en tête pour ce qui est du bœuf

En 2016, l'Alberta a une fois de plus déclaré le plus grand nombre de bovins au Canada, soit 41,6 % du cheptel national. Les bovins d'engraissement (bouvillons, génisses et taures pour l'engraissement ou l'abattage) représentaient 59,6 % du total national, alors que le cheptel de bovins destinés à la reproduction (vaches pour la boucherie, génisses et taures pour le remplacement de bovins de boucherie) représentait 42,3 %.

Pour la première fois depuis le Recensement de 2001, l'Alberta a déclaré une augmentation du cheptel de bovins de boucherie (bovins de boucherie destinés à la reproduction et bovins de boucherie destinés à l'engraissement ou à l'abattage). Cela contraste avec la baisse continue observée à l'échelle nationale (-2,4 %). Les cheptels de bovins de l'Alberta ont connu une hausse de 1,3 % par rapport à 2011 pour atteindre 3,34 millions de têtes, malgré la baisse de 9,0 % du nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré des bovins de boucherie. La capacité de traitement et la disponibilité de l'alimentation et des pâturages à proximité fournissent au secteur du bœuf en Alberta un avantage comparatif par rapport aux autres provinces. De plus, la volatilité dans le secteur de 2011 à 2016, due en partie aux fluctuations de prix, aurait pu avoir un effet sur les inventaires des cheptels bovins.

Le nombre de vaches laitières en Alberta a diminué de 0,8 % par rapport à 2011 pour s'établir à 80 014 têtes en 2016, alors que le nombre d'exploitations agricoles déclarant des vaches laitières a connu un recul de 12,6 %.

La baisse du nombre de vaches laitières a été contrebalancée par un accroissement de la production par animal; cet accroissement est attribuable à l'amélioration de l'alimentation des animaux, de la génétique et des pratiques de production. De 2011 à 2016, la production annuelle de lait a grimpé de 11,0 % pour atteindre 732,3 millions de litres. (Tableau CANSIM 003-0011, consulté le 25 avril 2017)

De 2011 à 2016, le nombre de porcs en Alberta s'est accru de 4,6 % pour atteindre 1,5 million de têtes, alors que le nombre d'exploitations agricoles déclarant des porcs a connu une hausse de 41,3 %. La croissance est attribuable aux meilleures conditions de marché, ce qui a favorisé l'augmentation des prix du porc par rapport à la période précédant le dernier recensement. Le Recensement de l'agriculture de 2011 a permis de brosser le portrait d'un secteur porcin touché par les coûts élevés des aliments, la maladie et les faibles prix, ce qui a donné lieu à un nombre significativement plus faible d'exploitants et à un cheptel plus petit. (Tableau CANSIM, 002-0068, consulté le 25 avril 2017)

Une baisse de la superficie agricole totale, mais une hausse de celle des terres en culture

La superficie agricole totale sous la gestion des exploitants en Alberta se classe deuxième en importance, après la Saskatchewan. La superficie agricole totale en Alberta a diminué de 0,5 % par rapport à 2011 pour s'établir à 50,3 millions d'acres en 2016. Ce recul s'explique par le fait que le secteur s'est débarrassé de terres non agricoles et de moindre qualité et a amélioré ou cédé les pâturages généralement moins productifs.

Même si la superficie agricole totale a diminué, la taille moyenne des exploitations agricoles a augmenté, passant de 1 168 acres en 2011 à 1 237 acres en 2016. La superficie des terres en culture s'est accrue de 4,8 % pour atteindre 25,3 millions d'acres en 2016. Au cours de cette période de cinq ans, on a assisté à des changements relatifs dans l'utilisation des terres, la culture du foin ayant cédé le pas aux grandes cultures.

La superficie agricole totale, à savoir les terres possédées ou exploitées par une exploitation agricole, comprend :

- les terres en culture;
- les terres en jachère;
- les terres améliorées et les terres non améliorées;
- les terres boisées et les terres humides;
- les autres terres (y compris les terres en friche et les terres où se trouvent les bâtiments agricoles).

Tableau 1
Type de cultures, en pourcentage, Alberta, 2011 et 2016

	Pourcentage[1]	
Type de cultures	**2011**	**2016**
Grandes cultures	78,6	83,2
Foin	21,3	16,7
Autres[2]	0,1	0,1
Total des terres en culture	**100,0**	**100,0**

1. En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
2. Comprend les fruits, les petits fruits et les noix, les légumes, le gazon et les produits de pépinière.

Source : Recensement de l'agriculture (3438).

Le canola vient en tête des cultures

Les exploitations consacrées aux céréales et oléagineux représentaient approximativement le tiers des exploitations agricoles de la province. Le canola est demeuré la principale grande culture selon la superficie déclarée en Alberta en 2016, suivi par le blé de printemps et l'orge. À l'échelle nationale, l'Alberta s'est classée au deuxième rang en ce qui a trait à la superficie des terres en culture.

Graphique 3
Nombre total d'exploitations agricoles selon le type d'exploitation agricole, Alberta, 2016

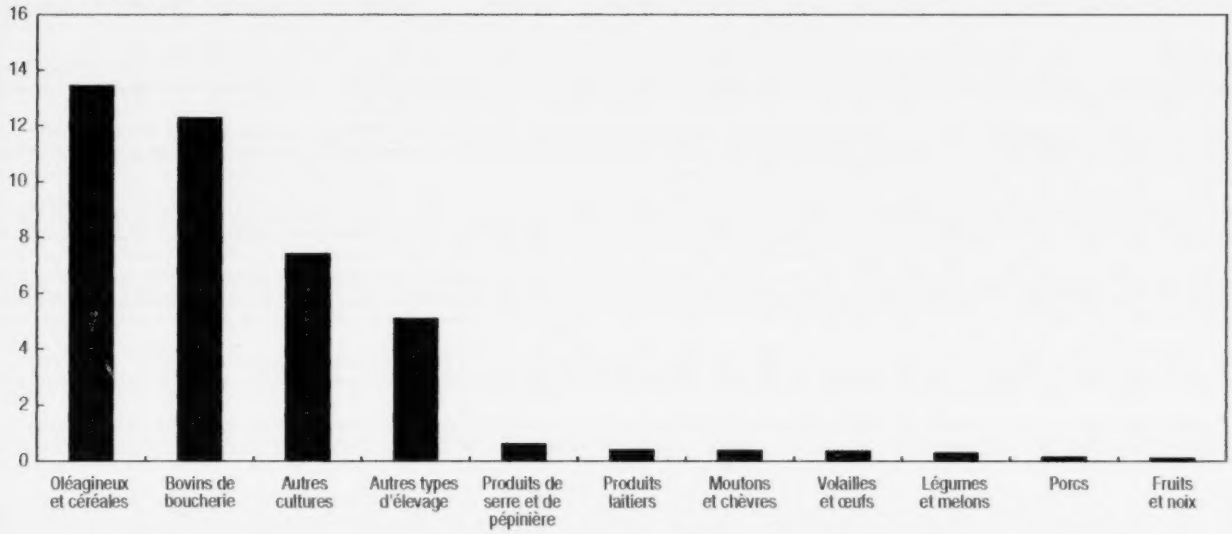

Source : Tableau CANSIM 004-0200.

Tableau 2
Les trois principales grandes cultures, Alberta, 2011 et 2016

	Superficie (acres)	
Grande culture	**2011**	**2016**
Canola	6 071 744	6 165 746
Blé de printemps	5 971 359	5 728 527
Orge	3 610 111	3 413 856

Source : Tableau CANSIM 004-0213.

Baisse du tiers de la superficie ensemencée de maïs sucré

La superficie totale consacrée aux légumes de plein champ en Alberta a diminué de 5,7 % pour s'établir à 10 108 acres en 2016. Cette diminution est due en grande partie à une baisse de la superficie consacrée au maïs sucré. Les superficies ensemencées de maïs sucré ont diminué de 38,4 % depuis 2011 pour s'établir à 2 475 acres. Par conséquent, le maïs sucré est passé au deuxième rang, cédant la première place aux pois verts (3 721 acres) en ce qui a trait à la superficie consacrée aux légumes de plein champ.

La superficie totale consacrée aux fruits, aux petits fruits et aux noix a diminué de 17,1 % pour s'établir à 2 164 acres. Les principales cultures de fruits en 2016 étaient les baies de Saskatoon (1 314 acres) et les fraises (205 acres).

La superficie consacrée à la production de fleurs et de légumes de serre a connu une hausse de 8,6 % par rapport à 2011 pour atteindre 12,0 millions de pieds carrés en 2016. La superficie des serres consacrée à la production de légumes a connu une hausse de 8,5 %, alors que celle consacrée à la production de fleurs a augmenté de 8,7 %.

Les apiculteurs de l'Alberta ont déclaré le nombre le plus élevé de colonies d'abeilles destinées à la production de miel au Canada. Depuis 2011, le nombre de colonies d'abeilles destinées à la production de miel a augmenté de 29,2 % pour atteindre 304 846. L'Alberta détenait 39,5 % des colonies d'abeilles destinées à la production de miel à l'échelle nationale.

L'Alberta déclare la deuxième proportion la plus élevée d'exploitantes agricoles

On comptait 57 605 exploitants agricoles en Alberta en 2016, ce qui constitue une baisse de 7,2 % par rapport à 2011, qui a dépassé celle du nombre d'exploitations agricoles (-6,0 %).

En 2016, l'Alberta avait la deuxième proportion d'exploitantes agricoles en importance, après la Colombie-Britannique. Les femmes représentaient 30,8 % des exploitants agricoles de la province, en hausse par rapport à la proportion de 29,0 % enregistrée en 2011. À l'échelle nationale, cette proportion s'établissait à 28,7 %.

De 2011 à 2016, la proportion d'exploitants agricoles dans le groupe le plus âgé (55 ans et plus) a augmenté pour atteindre 56,5 %. La proportion de jeunes exploitants agricoles (moins de 35 ans) a aussi connu une hausse pour s'établir à 8,5 %. Au cours de la période de cinq ans, l'âge moyen des exploitants agricoles a augmenté, passant de 54,5 ans à 55,7 ans.

Tableau 3
Proportion d'exploitants agricoles selon le groupe d'âge, Alberta, 2011 et 2016

	Pourcentage d'exploitants agricoles[1]	
Groupe d'âge	**2011**	**2016**
Moins de 35 ans	7,3	8,5
35 à 54 ans	43,1	35,0
55 ans et plus	49,6	56,5
Total d'exploitants agricoles	**100,0**	**100,0**

1. En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
Source : Tableau CANSIM 004-0239.

En 2015, 35,3 % des exploitants agricoles en Alberta ont travaillé plus de 40 heures par semaine en moyenne sur leur exploitation agricole, comparativement à 37,8 % en 2010. À l'échelle nationale, cette proportion s'établissait à 37,5 % en 2015.

Parallèlement, un moins grand nombre d'exploitants agricoles ont travaillé à l'extérieur de la ferme en 2015, 47,3 % des exploitants agricoles en Alberta déclaraient avoir un travail hors ferme, ce qui constitue une baisse par rapport à la proportion de 52,0 % enregistrée en 2010. À l'échelle nationale 44,4% des exploitants agricoles ont travaillé hors ferme. Malgré ce recul, l'Alberta a déclaré le deuxième taux le plus élevé de travail hors ferme, après la Colombie-Britannique.

Les dépenses et les revenus d'exploitation augmentent

Les revenus agricoles bruts ont atteint 17,7 milliards de dollars en 2015, alors que les dépenses d'exploitation se sont établies à 15,0 milliards de dollars. En moyenne, les exploitants agricoles de l'Alberta ont dépensé 84 cents par dollar de revenus agricoles bruts en 2015, ce qui représente une baisse légère par rapport aux 85 cents déclarés en 2010.

Le ratio des dépenses aux revenus variait selon les types d'exploitations agricoles. En 2015, les exploitations laitières affichaient le ratio des dépenses aux revenus le plus favorable, soit 0,75, une détérioration par rapport au ratio de 0,73 enregistré en 2010.

Le ratio des dépenses aux revenus représente le montant moyen des dépenses d'exploitation engagées par dollar de revenus agricoles. Le ratio est calculé en dollars courants.

On a utilisé les indices des prix pour obtenir des estimations en dollars constants des revenus, des dépenses et des valeurs du capital afin d'éliminer l'effet de la variation des prix dans les comparaisons d'une année à l'autre.

Le jour du recensement était le 10 mai 2016. On a demandé aux exploitants agricoles d'indiquer leurs revenus et leurs dépenses pour le dernier exercice financier terminé ou pour l'année civile (2015).

Autres faits saillants de l'agriculture en Alberta

- En Alberta, 4,7 % des exploitations agricoles ont déclaré avoir des systèmes de production d'énergie renouvelable en 2015, comparativement à 5,3 % à l'échelle nationale.
- En Alberta, 24,8 % des exploitations agricoles étaient constituées en société en 2016, en hausse par rapport à la proportion de 17,6 % en 2011. À l'échelle nationale, les exploitations agricoles constituées en société représentaient 25,1 % du total des exploitations agricoles en 2016.
- Dans le cadre du Recensement de l'agriculture de 2016, on a demandé pour la première fois aux exploitants agricoles d'indiquer s'ils avaient un plan de relève écrit. En 2016, 8,5 % des exploitations agricoles en Alberta avaient un plan de relève écrit, comparativement à 8,4 % à l'échelle nationale.
- La proportion d'exploitations agricoles produisant des produits biologiques en Alberta a connu une hausse légère de 0,2 point de pourcentage, pour s'établir à 1,0 % en 2016. À l'échelle nationale, les exploitations agricoles produisant des produits biologiques représentaient 2,2 % de l'ensemble des exploitations agricoles en 2016.
- En Alberta, 25,7 % des exploitations agricoles ont déclaré utiliser l'autoguidage en 2015.
- En Alberta, 5,1 % des exploitations agricoles ont déclaré avoir fait de la vente directe aux consommateurs en 2015.
- La valeur des terres et des bâtiments par acre en Alberta a augmenté de 26,5 % (en dollar constant de 2016) par rapport à 2011 pour atteindre 2 354 $ en 2016. À l'échelle nationale, cette valeur était de 2 696 $ l'acre.

Canada 150 : L'agriculture en Alberta

L'Alberta a rejoint la Confédération le 1er septembre 1905. En 1911, la première année où la province de l'Alberta était incluse dans le recensement, il y avait 60 559 exploitations agricoles, 17,4 millions d'acres de terres agricoles et 739 725 têtes de bovins. En 2016, les producteurs agricoles ont déclaré 50,3 millions d'acres de terres agricoles et 5,2 millions de têtes de bovins, soit sept fois plus qu'en 1911.

Statistique Canada tient à remercier la collectivité agricole de l'Alberta de sa participation et de son aide lors du Recensement de l'agriculture de 2016.

Ferme de recensement : Une exploitation est considérée comme une ferme de recensement (exploitation agricole) si elle produit au moins un des produits suivants destinés à la vente :

- cultures : foin, grandes cultures, fruits ou noix, petits fruits ou raisins, légumes, graines de semence;
- animaux d'élevage : bovins, porcs, moutons, chevaux, gibier à poil, autres animaux;
- volaille : poules, poulets, dindons et dindes, poussins, gibier à plumes, autres volailles;
- produits d'origine animale : lait ou crème, œufs, laine, fourrure, viande;
- autres produits agricoles : arbres de Noël, gazon, produits de serre ou de pépinière, champignons, miel ou abeilles, sirop d'érable et ses produits.

Les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas incluses dans les totaux nationaux en raison de contraintes de confidentialité et parce que leurs définitions d'une exploitation agricole sont différentes. Les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont présentées séparément.

Types d'exploitations agricoles : La classification des types d'exploitations agricoles est une procédure qui permet de grouper les fermes de recensement selon leur production principale. Elle se fait en estimant les revenus que la ferme est susceptible de tirer de la vente des cultures et des animaux d'élevage déclarés dans le questionnaire, et en déterminant le produit ou le groupe de produits qui représente la plus grande part des revenus agricoles éventuels de la ferme. Ainsi, une ferme de recensement dont les porcs pourraient représenter 60 % des revenus totaux, les bovins de boucherie, 20 % et le blé, 20 % serait classée comme ferme porcine. Les types d'exploitations agricoles utilisés dans ce document sont établis d'après le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2012.

ch/pdf (chevaux-vapeur/prise de force) : la mesure de la puissance disponible d'un moteur de tracteur pour tirer des outils.

Revenus agricoles bruts : Le Recensement de l'agriculture mesure les revenus agricoles bruts pour l'année civile ou financière précédant le recensement. Les revenus agricoles bruts (avant les dépenses) comprennent :

- les revenus de la vente de tous les produits agricoles;
- les paiements reçus de programmes et les revenus du travail à forfait.

Les éléments suivants ne sont pas compris dans les revenus agricoles bruts :

- les ventes de produits forestiers (par exemple, du bois de chauffage, du bois à pâte, des billes, des poteaux de clôture, des pilotis);
- les ventes de biens immobilisés (par exemple, des quotas, des terres, de la machinerie);
- les revenus provenant de la vente de produits achetés uniquement pour la vente au détail.

Total des dépenses d'exploitation : Le Recensement de l'agriculture mesure les dépenses d'exploitation pour l'année civile ou financière précédant le recensement. Les dépenses d'exploitation comprennent :

- tout coût associé à la production de produits agricoles (par exemple, le coût des semences, des aliments pour animaux, du carburant, des engrais, etc.).

Les éléments suivants ne sont pas compris dans les dépenses d'exploitation :

- l'achat de terres, de bâtiments et d'équipement;
- l'amortissement ou la déduction pour amortissement. L'amortissement représente la dépense économique d' « usure ». La déduction pour amortissement représente les dépenses inscrites par le déclarant en vertu des règlements sur les impôts.

2010 à 2015 : Certaines données se rapportent à une période de référence autre que celle du jour du recensement. Par exemple, la période de référence pour les données financières est l'année civile ou comptable précédant le recensement.

Exploitant agricole : Dans le cadre du recensement, un exploitant agricole est toute personne responsable de prendre les décisions de gestion nécessaires à la bonne marche d'une exploitation agricole le 10 mai 2016.

Coordonnées des personnes-ressources

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).